

## les irriguants du lac de l'Arret Darré, auront ils satisfaction ?

Rencontre avec des décideurs locaux



les irriguants du lac de l'Arret Darré, auront ils satisfaction ?

A Villecomtal, les députés du Gers et des Hautes Pyrénées répondent au courrier signé par le collectif d'irriguants au lac de l'Arret Darré cet été.

Lundi 19 Décembre, à la salle des fêtes de Villecomtal sur Arros les deux députés, pour le Gers Jean René Cazeneuve et pour les Hautes Pyrénées Benoît Mournet, répondaient au courrier signé cet été sur la digue du lac de l'Arret Darré par 150 irriguants de l'Arros et de l'Estéous, dépités par le manque d'eau faute de stockage suffisant.



Lionel Dupont arboriculteur, producteur de haricots Tarbais et éleveur à Clarac menait la rencontre en faisant un état des lieux sur la situation hydrologique des deux vallées.

Le débit minimum d'étiage de 1 m<sup>3</sup> seconde mesuré à Izotges (Gers) est bien au-delà du débit naturel de l'Arros. « Historiquement jamais la rivière n'a connu un tel débit l'été, et pourtant les poissons n'ont jamais disparus même lors de la grande sécheresse de 1947 qui avait quasi asséché la rivière » souligne un agriculteur. Un abaissement de ce seuil à 0,7 M 3 seconde permettrait de préserver la biodiversité tout en récupérant 2,3 millions de mètres cubes pour irriguer les 8184 hectares; le lac se viderait ainsi moins rapidement.

Point de vue repris un peu plus tard par Mr Ré qui pointe du doigt l'aberration de ce seuil de 1 m<sup>3</sup> d'Izotges largement au dessus du débit naturel de la rivière: « Je suis favorable à la baisse de cette mesure. Les revendications sont précises. Il faut absolument baisser cette mesure pour 2023 ».

Un stockage supplémentaire de 4,5 millions de mètres cubes (un demi lac de l'Arret Darré) suffirait pour couvrir les besoins de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la salubrité publique !

Les irriguants demandent que des représentants des 2 vallées assistent aux réunions préfectorales.

Julien Larrang président de l'association des irriguants a complété cette description en mettant en avant la perte de richesses pour notre territoire qu'engendre cette situation.

Plusieurs témoignages de producteurs se sont alors succédés :

Edouard Duffau maraicher bio à Laméac témoigne de problèmes organisationnels entre la production, les marchés et d'attaques d'insectes dues à l'espacement des tours d'arrosage.

Arnaud Chambert producteur de lait en vente directe, est sérieusement impacté par le manque de nourriture pour son cheptel de 30 vaches.

La ferme Lalaque de Sauveterre, productrice de maïs et de porcs également en vente directe, s'inquiète pour l'avenir économique de son système basé sur l'autonomie alimentaire et qui plus est garante de traçabilité envers sa clientèle.

Paul Gaillat éleveur avec sa fille de bovins à Marquerie, relève le désespoir de plusieurs de ses confrères obligés de se débarrasser d'une partie de leur troupeau par manque de nourriture, sachant que ces fermes étaient déjà dans des situations difficiles... Ce sont les grands oubliés des dérogations à l'interdiction totale d'irriguer de seconde partie de l'été ! Les dérogations sont vécues par la majorité des irriguants comme une injustice !

Considérer que les fourrages ne sont pas assimilés à de l'alimentation humaine est une aberration selon lui, car nous les mangeons transformés en viande.

Christophe Garroussia éleveur de poulets bio et producteur entre autres de soja bio à Marciac, souligne que les bio sèment plus tard et par conséquent irriguent fatalement plus tard, quand l'eau vient à manquer. Les graines mal nourries ne permettent plus alors de répondre aux standards du marché de l'alimentation humaine. Adeptes de l'agro-écologie qu'il essaye de transposer à la bio, il explique que pour avoir un système durable il faut capter un maximum de carbone. Pour cela il faut développer un maximum de biomasse avec les cultures et les inter-cultures, impossible à faire sans eau.

Enfin Roland Dubertrand céréalier à Monfaucon rappelle que depuis 20 ans aucun lac n'a vu le jour.

Le représentant de l'institution Adour Mr Simon assisté de son directeur Didier Portelli relève que la création de retenues est extrêmement difficile.

En 2010 le moratoire de Mme Batho a suspendu tous les projets en cours.

Deux ans plus tard le député Philippe Martin lance les Projets de Territoires de Gestion de l'Eau, afin de débloquer la situation. Désormais pour obtenir les autorisations et les financements il faut passer par des procédures de concertations dont la longueur s'étale sur de nombreuses années.

Sans compter des études socio-économiques et diverses autres études très coûteuses, avec un projet d'économie d'eau et d'amélioration des pratiques agricoles afin de gagner en matière organique et ainsi stocker plus d'eau dans le sol... Les projets en cours depuis 2010 nous ont été présenté et l'institution Adour a listé toutes les contraintes environnementales et administratives actuelles.



L'Arros et L'Esteous font parti du bassin de l'Adour dont les gestions sont liées au fleuve.

### **Les députés ont clôturé la rencontre par une prise parole :**

Pour Jean René Cazeneuve, l'eau est essentielle à la souveraineté alimentaire. Il faut continuer le combat des idées. Le travail des agriculteurs est colossal, ils sont les premiers à s'adapter au changement climatique et aux contraintes environnementales. Dans le Gers, il y a de fait assez peu de projets ; Quels en sont les freins ? La complexification des démarches ? La sur-interprétation des préfets ?

A court terme il faut obtenir plus de souplesse dans l'élaboration des projets. Les travaux du Varenne de l'eau viennent de se clore et le partage de l'eau est nécessaire.

Pour Benoit Mournet, cette réunion inter-départementale est utile. Elle a permis une présentation claire de notre territoire. Il n'y a pas d'ambiguïté sur la souveraineté alimentaire. Il pleuvra de plus en plus l'hiver et de moins en moins l'été. De gré ou de force il faudra faire quelque chose. Il faut maintenant prendre son élan en associant toutes les parties prenantes sachant qu'il n'y aura pas consensus sur tous les projets. Les députés seront les facilitateurs. Il propose la création d'un groupe de travail.

Cette rencontre a permis de passer en revue les nombreux éléments de cette problématique.

La centaine de producteurs présents est ressortie certes satisfaite d'avoir pu échanger avec les élus, mais tous les participants sont conscients que l'avenir sera périlleux... peut être fatal pour l'agriculture, mais tous veulent croire en un dénouement positif, même si le changement climatique va plus vite que l'administration.

Parmi l'assistance on notait la présence de :

Céline Salle 1<sup>o</sup> Vice présidente du conseil départemental du Gers et Présidente de la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne, Frédéric Ré vice président du conseil départemental du 65 siégeant à l'institution Adour, président de la Communauté de Communes Adour-Madiran, Gérard Castet conseiller départemental du Gers siégeant à l'institution Adour, Pierre Martin président de la chambre d'agriculture des Hautes Pyrénées, ainsi que plusieurs élus locaux, dont Mathieu Moura maire de Villecomtal.



Villecomtal 1.jpg